

## **MODIFICATION DE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL**

### **Formulaire**

- Formulaire de déclaration de modification M2

### **Pièces justificatives**

#### **POUR LA SOCIETE**

- Un exemplaire des statuts mis à jour et certifié conforme par le(s) représentant(s) légal(aux).
- Un exemplaire du procès verbal certifié conforme par le représentant légal décidant la modification de la date de clôture de l'exercice social.

#### **AUTRES PIECES**

- Un pouvoir.

**PAIEMENT A L'ORDRE DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** (chèque bancaire ou mandat uniquement) : 76.01 Euros

**PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU CFE POUR FACILITER ET SIMPLIFIER VOS DEMARCHES : 70 €**

Vous êtes reçu en rendez-vous, vous bénéficiez d'un conseil personnalisé. Votre formalité est traitée immédiatement (pas de formulaire déclaratif à remplir). Votre interlocuteur vous assure un suivi personnalisé. Vous avez la garantie d'un dossier conforme.

### **Nous contacter :**

Centre de Formalités des Entreprises - CFE  
2, cours Monseigneur Roméro - CS 50135  
91004 ÉVRY Cedex  
Tél : 01 60 79 91 91 Fax : 01 60 79 91 64  
Courriel : [scfe-991@essonne.cci.fr](mailto:scfe-991@essonne.cci.fr)